AUDIENCE PAF

Le 13 Février une délégation APN composée de benoit Barret SN province, de David Olivier Reverdy SN Adjoint et Ludovic HOCHART délégué PAF Haut de France était reçue par Monsieur GONTIER, directeur Central.

✓ *Retour sur l'audience du 9 juin dernier :*

▪ Monsieur le Directeur, pouvez vous nous faire part du résultat de l'étude nationale d'uniformisation du 12h08 en lieu et place du 11h08 et ce pour éviter de nombreux décalages.

▪ Le DC est plutôt favorable à cette revendication notamment lorsque les effectifs en sont demandeurs. Les dossiers seront à étudier en local. Nous en profitons pour faire valider le projet du CRA Sète.

▪ BCF : réflexion pour un meilleur équipement de défense notamment UMP et BBS.

▪ Le DC est favorable au déploiement de l UMP 9 et de la dotation de BBS , il nous confirme que 07 zones sont déjà équipées de cette arme. Cependant un recensement des lieux d'implantation gare en dehors du siège des zones va être effectué. En fonction des conditions de stockage, les projets peuvent être montés.

▪ Monsieur Gontier nous rappelle que la vocation de la BCF est de sécuriser les trains et non pas les gares , à ce sujet il n y a pas de volonté d'équiper cette unité de HK.

▪ Nous vous avions évoqué les difficultés de SPAFA Bâle Mulhouse
Une cellule de veille RPS a été réunie le 16/12/2021, les décalages nuit par manque d'une brigade de nuit sont toujours d'actualité.

▪ Le directeur Central nous confirme l'actuel audit en cours . Nous évoquerons une nouvelle fois ce dossier à l'issue du processus.

Le bureau national le 23 mars 2022

AUDIENCE PAF

✓ Concernant les CRA:

▪ *Utilisation et dotation des PIE et des caméras piéton.*

Nous demandons un déploiement généralisé et une facilité d'accès et d'utilisation.

▪ *50 PIE sont déployés en CRA (Sauf Hendaye et Palaiseau).*

(la DC va étudier la possibilité de dotation).

Des instructions seront données pour améliorer l'accessibilité et augmenter les dotations afin que chaque CRA en soient dotés et les effectifs formés.

▪ *De nombreuses radios acropoles fonctionnent mal voire très mal.*

Avez-vous des remontées en ce sens ?

▪ *Pour pallier aux difficultés de réseaux, des TPH 900 vont être en plus déployés.*

▪ *Généralisation des pôles identification et éloignement*

▪ *Le DC y est favorable et rappelle le fort taux d'identification évitant ainsi les sorties de prison en CRA.*

De plus, la direction générale des Etrangers en France a donné compétence à la PAF de faire le routage.

(La PAF ne subira plus et coordonnera mieux ses missions).

Nos équipes en département solliciteront les Préfets en ce sens.

Le bureau national le 23 mars 2022

AUDIENCE PAF

▪ *Ratio effectif/retenu –*

Nous confirmez-vous la règle des 1.4 effectifs par retenus?

cette règle peut-elle être officialisée ?

▪ *Il s'agit d'une moyenne mais pas d'un ratio universel.*

Il s'agit d'une variable en fonction de la taille du CRA et des missions annexes.

▪ *Quid des protocoles de partage des missions de transferts entre CRA, le système des relais peut-il être acté ?*

▪ *Le Directeur Central n'y est pas opposé, cela doit se gérer en Zone.*

▪ *Dotation de VL confortable pour l'ensemble des unités d'éloignement et de transfert. Cahier des charges ?*

▪ *La Direction Centrale n'est pas opposée à la mise en place d'un cahier des charges.*

Nos équipes départementales évoqueront les difficultés en CHSCT.

▪ *Externalisation mission –*

Il est regrettable que les misions externalisées aient été plus que limitées avec au final peu d'impact.

Nous confirmez-vous, néanmoins sa poursuite ?

▪ *Le DC regrette également que cette expérimentation d'externalisation ne soit pas assez large. Elle va se poursuive. 130 agents seront déployés pour la conduite de VL, l'accueil, le filtrage, le gardiennage extérieur et la sécurité incendie.*

Un audit est en cours sur les sites ayant déjà testé (Marseille, Palaiseau, Lyon, Toulouse, Nîmes)

La question des conventions collectives avec les agents privés devra être prise en compte.

Le bureau national le 23 mars 2022

AUDIENCE PAF

✓ Transfrontières:

Le plafond d'emploi de la DCPAF au regard des enjeux migratoires ne sont plus en adéquation avec la réalité. Des renforts extérieurs ont été mis en place (ex le 66, mais ils ne sont pas habilités à effectuer des procédures de non admission et n'effectuent que des mise à disposition, l'impact sur le judiciaire est réel.)

▪ Questionnement sur l'avenir des AGF (personnel civil).

▪ Questionnement sur le développement et le déploiement du système ES (entrée sortie) va conduire à 100 pour cent.

Le directeur central nous confirme nos craintes quant à l'état des effectifs de la DCPAF, la DRCPN va corriger les effectifs de références pour les aligner sur la réalité. Actuellement cette direction serait excédentaire !

▪ APN se réjouit de ce correctif vital de bon sens que nous avons toujours exigé.

▪ Le directeur est surprit concernant les procédures de non admission et va se renseigner sur cette question.

▪ Le système ES devrait normalement être effectif en septembre prochain- Les expressions de besoin ont été remontées.

▪ La direction est consciente des difficultés notamment au moment de la reprise du Trafic aérien ; le manque d'effectif en aéroport est réel.

▪ Les textes concernant le contrôle du public doivent être modifiés notamment en ce qui concerne les accès aux fichiers.

▪ Nous souhaitons la création d'une unité judiciaire à la SPAF Dunkerque ;

▪ Le directeur Central y est favorable sous réserve de l'arrivée de 04 OPJ et 02 APJ

D'une façon plus générale, un cahier revendicatif concernant le littoral Nord et les conséquences du Brexit a été remis à M Gontier.

Le bureau national le 23 mars 2022

AUDIENCE PAF

✓ Reconnaissance de l'AFDI et du GFSI pour attribution d'une prime d'expertise

- *Le directeur central reconnait la qualité et l'expertise des collègues.*
- *Une PRE spécifique est dédiée pour ces spécialistes.*
- *Nous avons évoqué les craintes des services centraux quant aux éventuelles conséquences de la réforme territoriales.*
- *Le directeur central se veut rassurant.*

Alliance PN restera mobilisé concernant les effectifs et la mission de la PAF afin que les enjeux soient vraiment pris en compte

Le bureau national le 23 mars 2022